

**ÉPOUX OU PÈRE**  
Prénoms Julien  
Nom PANEK

(première partie  
seconde partie  
(1)

Né le 04 mars 1984  
à 15 heures 20  
à Paris 12<sup>e</sup> arr  
de (2) François PANEK

et de (2) Rose BLANCO

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1069  
le (3) 21 DEC. 2012

L'officier de l'état civil  
(Sceau (3))  
dans les conditions d'authenticité  
par le Maire du 12<sup>e</sup> arrondissement

C. BALTHAZE

**MENTIONS MARGINALES (4)**

**MARIAGE** célébré à  
le  
Les futurs époux ont déclaré (5)

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

**MENTIONS MARGINALES (4)**

- (1) Prénoms et nom du père et de la mère.  
(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés  
à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.  
(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

**ÉPOUSE OU MÈRE**  
Prénoms Aurélie Virginie Berthe

Nom BOUETER

(première partie  
seconde partie  
(1)

Née le 21 juin 1985  
à 21 heures 10 minutes  
à Saint Jean des Fossés (95)  
de (2) Patrick Paul Roger BOUETER

et de (2) Dominique LINIER

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 508  
le (3) - 2 JAN. 2013

L'officier de l'état civil  
(Sceau (3))

**MENTIONS MARGINALES (4)**

à

Le

L'officier de l'état civil  
(Sceau)

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou  
« qu'un contrat de mariage a été reçu le..... par maître.....  
notaire à..... »

SEDI 30700 UZÈS (0604) - Réf. 301045

## ÉPOUX OU PÈRE

Extrait de l'acte de décès n° .....

Décédé le .....

Délivré conforme aux registres le .....

L'officier de l'état civil

Sceau

### MENTIONS MARGINALES (1)

## ÉPOUSE OU MÈRE

Extrait de l'acte de décès n° .....

Décédée le .....

Délivré conforme aux registres le .....

L'officier de l'état civil

Sceau

### MENTIONS MARGINALES (1)

1<sup>er</sup> ENFANT (1)

Extrait de l'acte de naissance n° 34.14

le 10 décembre 2011

à 15 heures 36

est né(e) (2) Jérémie PANEK

(1<sup>re</sup> partie .....

2<sup>de</sup> partie .....

du sexe Masculin, à Coubey (Val-de-Marne)

(3) .....

reconnu(e) (4) le 7 Juillet 2012 à Bonneuil  
51 Marne par son père.

Délivré conforme aux registres le 18 DEC. 2012

L'officier de l'état civil

Sceau



### MENTIONS MARGINALES (5)

Extrait de l'acte de décès n° .....

Décédé(e) le .....

à .....

Délivré conforme aux registres le .....

L'officier de l'état civil

Sceau

### MENTIONS MARGINALES (5)

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.). (2) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ». (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de [prénoms, nom] née le... à... ». (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ». (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.